

# CABINET RÉGNIÉ & ASSOCIÉS

## Audit Conseil

Avenue Thomas Edison – BP 50035- Téléport 4 - Futuropolis 6

86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX

Tél. : 05 49 88 02 17

E-mail : [audit@regnie-audit.fr](mailto:audit@regnie-audit.fr)

**Pierre-Antoine RÉGNIÉ**

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

## ASSOCIATION LA GANDILLONNERIE

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

---

*Ce rapport contient 18 pages*



S.A.R.L. au capital de 125 024 € - T.V.A. intracommunautaire FR63 378 866 206

N° SIRET : 378 866 206 00030 – RCS POITIERS

Société d'Expertise Comptable et Commissaire aux Comptes

Tableau de l'Ordre et Compagnie Cour d'appel de Poitiers

# ASSOCIATION LA GANDILLONNERIE

SIRET : 420 109 571 00018

Siège social : place du Général de Gaulle

86350 PAYROUX

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

A l'assemblée générale de l'association La Gandillonnerie,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA GANDILLONNERIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nous avons notamment analysé :

- Les options retenues dans le choix des méthodes comptables ou dans leurs modalités de mise en œuvre.

A ce titre, nos travaux ont porté sur l'application du principe d'indépendance des exercices et sur les méthodes retenues pour présenter les comptes annuels.

Nous avons validé la conformité de ces méthodes avec les règles du plan comptable général.

- Les estimations comptables importantes.

Les créances sur les usagers font l'objet de provisions, pour tenir compte des risques de non recouvrement, calculées selon les modalités exposées en page 15 de l'annexe comptable des comptes annuels.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

- La présentation d'ensemble des comptes annuels.

L'annexe comptable comporte bien les informations sur la gestion des indemnités de fin de carrière.

Nos travaux ont consisté à vérifier que les états de synthèse et l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

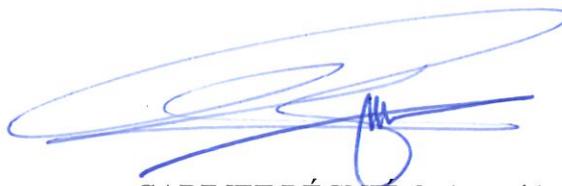
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chasseneuil - Futuroscope,  
Le 14 mai 2024



CABINET RÉGNIÉ & Associés  
P.A. RÉGNIÉ  
Commissaire aux Comptes

---

# Comptes annuels au 31 décembre 2023

## Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	131 310,59	120 460,18	10 850,41	14 344,74	- 3 494
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	353 706,88	261 741,29	91 965,59	97 151,64	- 5 186
Autres immobilisations corporelles	954 238,83	651 893,04	302 345,79	299 009,67	3 336
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	23 182,75		23 182,75	19 956,25	3 227
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 364,94		4 364,94	4 380,85	- 16
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 466 803,99</b>	<b>1 034 094,51</b>	<b>432 709,48</b>	<b>434 843,15</b>	<b>- 2 134</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements	27 605,69		27 605,69	23 943,39	3 662
En-cours de production de biens et services				1 532,71	- 1 533
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	110 070,53	13 605,52	96 465,01	78 282,90	18 182
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	97,24		97,24	68,41	29
. Autres	204 702,16		204 702,16	212 464,98	- 7 763
Valeurs mobilières de placement	659 519,31		659 519,31	647 641,55	11 878
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 991 120,46		1 991 120,46	1 694 791,16	296 329
Charges constatées d'avance	48 551,37		48 551,37	40 395,88	8 155
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 041 666,76</b>	<b>13 605,52</b>	<b>3 028 061,24</b>	<b>2 699 120,98</b>	<b>328 940</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 508 470,75</b>	<b>1 047 700,03</b>	<b>3 460 770,72</b>	<b>3 133 964,13</b>	<b>326 807</b>

## Bilan association(suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	45 161,00	45 161,00	
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	1 242 583,24	1 242 583,24	
. Report à nouveau	849 797,27	395 482,19	454 315
. Résultat de l'exercice	210 520,05	454 315,08	- 243 795
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 161,10	33 065,10	- 9 904
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 371 222,66</b>	<b>2 170 606,61</b>	<b>200 616</b>
Provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL (II)</b>			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	30 000,00		30 000
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>30 000,00</b>		<b>30 000</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées	31 862,18	51 895,08	- 20 033
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 060,12	1 120,00	- 60
Fournisseurs et comptes rattachés	295 672,90	238 836,09	56 837
Autres	670 697,86	671 506,35	- 808
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	60 255,00		60 255
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 059 548,06</b>	<b>963 357,52</b>	<b>96 191</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 460 770,72</b>	<b>3 133 964,13</b>	<b>326 807</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			

## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total			
<b>Produits d'exploitation</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	4 574 887,15		4 574 887,15	4 239 247,21		335 640	7,92
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>4 574 887,15</b>		<b>4 574 887,15</b>	<b>4 239 247,21</b>		<b>335 640</b>	<b>7,92</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				3 000,00		- 3 000	-100
Cotisations			166,00	154,00		12	7,79
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs							
Autres produits			11,62	42,65		- 31	-72,75
Reprise de provisions			8 219,20	3 540,00		4 679	132,18
Transfert de charges				939,00		- 939	-100
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>8 396,82</b>	<b>7 675,65</b>		<b>721</b>	<b>9,40</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>4 583 283,97</b>	<b>4 246 922,86</b>		<b>336 361</b>	<b>7,92</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)							
<b>Produits financiers</b>							
De participations			200,67	0,46		200	N/S
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			3 238,99	1 576,78		1 662	105,42
Autres intérêts et produits assimilés			12 763,22	2 101,80		10 661	507,25
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			11 877,76			11 878	N/S
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>28 080,64</b>	<b>3 679,04</b>		<b>24 402</b>	<b>663,26</b>
<b>Produits exceptionnels</b>							
Sur opérations de gestion			3 655,66	4 487,67		- 832	-18,54
Sur opérations en capital			9 904,00	23 590,16		- 13 686	-58,02
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>13 559,66</b>	<b>28 077,83</b>		<b>- 14 518</b>	<b>-51,71</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>4 624 924,27</b>	<b>4 278 679,73</b>		<b>346 245</b>	<b>8,09</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>4 624 924,27</b>	<b>4 278 679,73</b>		<b>346 245</b>	<b>8,09</b>

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	263 867,84	232 791,70	31 076	13,35
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	-3 662,30	-1 998,05	- 1 664	83,29
Autres achats non stockés	184 017,72	154 215,66	29 802	19,32
Services extérieurs	419 009,92	362 206,23	56 804	15,68
Autres services extérieurs	260 164,59	189 287,33	70 877	37,44
Impôts, taxes et versements assimilés	247 614,40	230 390,86	17 224	7,48
Salaires et traitements	2 023 176,81	1 756 246,77	266 930	15,20
Charges sociales	849 007,99	757 601,45	91 407	12,07
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	119 015,49	112 332,96	6 683	5,95
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	12 944,72	8 880,00	4 065	45,77
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	30 000,00		30 000	N/S
Autres charges	5 520,08	9 237,74	- 3 718	-40,24
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>4 410 677,26</b>	<b>3 811 192,65</b>	<b>599 485</b>	<b>15,73</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		11 877,76	- 11 878	-100
Intérêts et charges assimilées	145,58	215,58	- 70	-32,47
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>145,58</b>	<b>12 093,34</b>	<b>- 11 948</b>	<b>-98,80</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	545,38	598,66	- 53	-8,90
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>545,38</b>	<b>598,66</b>	<b>- 53</b>	<b>-8,90</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	3 036,00	480,00	2 556	532,50
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>4 414 404,22</b>	<b>3 824 364,65</b>	<b>590 040</b>	<b>15,43</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>210 520,05</b>	<b>454 315,08</b>	<b>- 243 795</b>	<b>-53,66</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 624 924,27</b>	<b>4 278 679,73</b>	<b>346 245</b>	<b>8,09</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
<b>Total</b>				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
<b>Total</b>				

## Annexe aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 460 770,72 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 210 520,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 466 804 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	126 859	5 317	865	131 311
Immobilisations corporelles	1 200 395	108 354	803	1 307 946
Immobilisations financières	24 337	3 227	16	27 548
<b>TOTAL</b>	<b>1 351 590</b>	<b>116 898</b>	<b>1 684</b>	<b>1 466 804</b>

Amortissements et provisions d'actif = 1 034 095 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	112 514	8 812	865	120 460
Immobilisations corporelles	804 233	110 204	803	913 634
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>916 747</b>	<b>119 015</b>	<b>1 668</b>	<b>1 034 095</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	131 311	120 460	10 850	de 1 à 3 ans
Matériel & outillage indust.	326 938	245 850	81 089	de 2 à 10 ans
Matériel cafétéria & distribut	26 769	15 892	10 877	de 3 à 5 ans
Agencements divers	550 740	307 339	243 401	de 5 à 10 ans
Agencements divers cafétéria	6 565	5 469	1 096	10 ans
Matériel de transport	74 647	41 020	33 627	5 ans
Matériel de bureau & informat.	304 071	282 294	21 777	de 1 à 5 ans
Mat.bureau et info act.lucrat.	3 374	3 374	0	3 ans
Mobilier de bureau	14 842	12 398	2 445	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>1 439 256</b>	<b>1 034 095</b>	<b>405 162</b>	

Etat des créances = 367 786 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 365		4 365
Actif circulant & charges d'avance	363 421	363 421	
<b>TOTAL</b>	<b>367 786</b>	<b>363 421</b>	<b>4 365</b>

Provisions pour dépréciation = 13 606 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 880	12 945	8 219		13 606
Comptes financiers	11 878		11 878		
<b>TOTAL</b>	<b>20 758</b>	<b>12 945</b>	<b>20 097</b>		<b>13 606</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 204 267 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	204 267
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>204 267</b>

**Charges constatées d'avance = 48 551 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Etat des dettes = 1 058 488 E*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	31 862	20 105	11 757	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	295 673	295 673		
Dettes fiscales & sociales	669 286	669 286		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 412	1 412		
Produits constatés d'avance	60 255	60 255		
<b>TOTAL</b>	<b>1 058 488</b>	<b>1 046 731</b>	<b>11 757</b>	

*Charges à payer par postes du bilan = 597 307 E*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	6
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	171 147
Dettes fiscales & sociales	426 154
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>597 307</b>

*Produits constatés d'avance = 60 255 E*

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### Subventions d'investissement sur biens renouvelables

Nom	Montant
<i>Sans droit de reprise :</i>	<i>Néant</i>
<i>Avec droit de reprise :</i>	<i>Néant</i>
<b>TOTAL</b>	-

### Subventions d'investissement sur biens non renouvelables (capitaux propres)

Nom	Montant
ADEME chaufferie bois	53 040,00
CDC – Subvention Segur	23 000,00
Quote-part virée au compte de résultat	(52 878,90)
<b>TOTAL</b>	<b>23 161,10</b>

### Subventions de fonctionnement (produits)

Nom	Montant
Agence Régionale de Santé	
Budget global reconductible	3 454 374
Dotations modulées à l'activité	413 731
Dotations MIGAC	117 799
<b>TOTAL</b>	<b>3 985 904</b>

Nom	Montant
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>	<i>Néant</i>
<b>TOTAL</b>	

## Annexe aux comptes annuels (suite)

## AUTRES INFORMATIONS

## Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 740
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>4 740</b>

## Engagements donnés = 16 764 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	16 764
Autres engagements	
<b>TOTAL</b>	<b>16 764</b>

## Annexe aux comptes annuels (suite)

## Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs	3 636 352			3 636 352
Montants de l'exercice	62 663			62 663
<b>Sous-total</b>	<b>3 699 015</b>			<b>3 699 015</b>

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus	16 764			16 764
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>	<b>16 764</b>			<b>16 764</b>

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>			<b>1</b>

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
<b>TOTAL</b>	<b>3 715 780</b>			<b>3 715 780</b>

## Annexe aux comptes annuels (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 204 267 E**

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Factures avoir à recevoir( 409800 )	1 373
Divers produits à recevoir( 468700 )	202 895
<b>TOTAL</b>	<b>204 267</b>

**Charges constatées d'avance = 48 551 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Cca : combustibles( 486105 )	6 852
Cca : petit matériel( 486106 )	13 018
Cca : fournitures de bureau( 486107 )	1 386
Cca : location( 486113 )	3 926
Cca : entretien( 486115 )	3 952
Cca : assurance( 486116 )	15 927
Cca : documentation( 486118 )	203
Cca : publicité( 486123 )	2 379
Cca : télécommunication( 486126 )	367
Cca : cotisations( 486128 )	134
Cca : redevances( 486152 )	407
<b>TOTAL</b>	<b>48 551</b>

**Charges à payer = 597 307 E**

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus à payer( 168840 )	6
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fnp : électricité( 408101 )	2 264
Fnp : eau( 408102 )	5 051
Fnp : fourn. entretien( 408103 )	45
Fnp : sous-traitance( 408111 )	17 438
Fnp : crédit bail( 408112 )	129 666
Fnp : entretien( 408115 )	4 713
Fnp : formation( 408118 )	170
Fnp : honoraires( 408122 )	10 490
Fnp : transport( 408124 )	274
Fnp: déplacements( 408125 )	950
Fnp : téléphone( 408126 )	87
<b>TOTAL</b>	<b>171 147</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. congès payés( 428200 )	253 786
Dettes prov. primes( 428300 )	34 288
Dettes prov.chges congès payés( 438682 )	132 300
Etat cap : taxe foncière( 448600 )	5 800
<b>TOTAL</b>	<b>426 154</b>

**Produits constatés d'avance = 60 255 E**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance( 487000 )	60 255
<b>TOTAL</b>	<b>60 255</b>

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### *Engagements de retraite*

Le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière a été calculé conformément aux usages. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Table de mortalité : INSEE 2019-2021
- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 3.25 %
- Initiative du départ : Salarié
- Age de départ : 64 ans
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis.
- Taux de charges sociales patronales moyen : 36%.
- L'effectif retenu est l'effectif présent au 31/12/2023 soit 38 employés dont 7 cadres et 31 non cadres

Indemnités de fin de carrière	1 156 991
Valeur probable des indemnités à verser	884 251
Valeur actuelle probable des indemnités à verser	491 971
Dette actuarielle	217 646

L'Association a souscrit un contrat avec un organisme extérieur : QUATREM MALAKOFF MEDERIC.  
Le montant du fonds s'élève à 9 267,79 € au 31 décembre 2023.